

Réunion de la Commission des Terrains et FFAFA
Procès-verbal n°2025-09-12
Relevé de décisions

Réunion en Présentielle et ou en visioconférence	Vendredi 12 septembre 2025 de 09h30 à 11h00
--	--

Président CDTIS :	David GIULIANI
Délégué du CD :	Michel GOTTE
Président CRTIS :	Michel GENDRON Ligue

Membres Terrains :	David GIULIANI, Michel GOTTE, Michel WIRIG, Meriem BARINA, Patrick KRIEG, Jean-Marie MONFORT, Sebastien WICKER, Olivier BIANCHI
---------------------------	--

Membre du FFAFA :	Michel SPINDLER
--------------------------	------------------------

Salarié :	Vincent GALLORO
------------------	------------------------

Excusés où Remplacés :	Meriem BARINA, Patrick KRIEG, Olivier BIANCHI,
-----------------------------------	---

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence et rappelle les points à l'ordre du jour.

La commission souhaite la bienvenue à Olivier BIANCHI malheureusement indisponible ce jour, nouveau membre qui est affecté au secteur Sidérurgie.

La commission prend acte de la situation des recommandations de la Ligue pour la classification des terrains afin de mettre en conformité les différentes installations sportives.

La liste est répartie par secteur et par membre de commission pour suivre la mise à jour de ces recommandations, et surtout afin de respecter la date limite, pour éviter l'interdiction de jouer.

Vincent GALLORO remet aux membres la liste des dossiers en cours du FFAFA, elle sera complétée par le détail des pièces manquantes.

Michel SPINDLER fourni la fiche de poste de Vincent GALLORO en tant que référent administratif de la commission.

1 Organisation de la commission après l'intégration de Olivier BIANCHI

1.1 Répartition des secteurs de la CRTIS et du matériel

**Secteur Sidérurgie ; Patrick KRIEG- Olivier BIANCHI-
Luxmètre – Décamètre- Perche- Laser**

Secteur Metz : Jean-Marie MONFORT Luxmètre

Secteur Houiller : Sébastien WICKER

Secteur Montagne Sud : Michel WIRIG- Luxmètre avec Michel GOTTE

Secteur Montagne Nord : Michel GOTTE

1.2 Référent Administratif : Vincent GALLORO

1.3 Référent FAFA : Michel SPINDLER

Rappel de Procédure ; Le club fait une demande via le site de la FFF : FFF.FR/FAFA

Il télécharge le cahier des charges et fournit les pièces demandées, et dépose le dossier moins de 4 mois avant le début des travaux.

Le Président de la CDTIS reçoit le document et demande au représentant du secteur de vérifier la faisabilité.

A la suite du rapport de visite le Président valide le projet auprès de Vincent GALLORO, qui lui-même valide le dossier avec la signature du Président du district, et insère le document sur Foot 2000/Fafa.

Dans un deuxième temps Nathalie RAMONET valide le projet au niveau régional.

La boîte mail FAFA@moselle.fff.fr sera communiqué à tous les clubs à disposition des collectivités pour adresser leurs dossiers de demandes.

2 Note de frais

Les frais de mission concernant les visites de clubs, sont à adresser à la LGEF sur la base de la note de frais à disposition sur le site de la Ligue.

Les frais de déplacement pour des réunions au District sont remboursés par le district.

Après vérification auprès de Christian LACOUR le forfait annuel pour un repas est fixé à 20,00 € par membre.

3 Calendrier des réunions

Samedi 18 octobre 2025 à 09H30 au District Mosellan ou en visio.

Michel SPINDLER

